

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

**Commune du Cros de Géorand
Le village
07510 LE CROS DE GEORAND**

TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

Maître d'ouvrage :

Commune du Cros de Géorand

Objet du marché :

La présente consultation concerne:Travaux divers de voirie : aménagement du parking de l'école, élargissement et réfection d'un chemin communal.

Code CPV principal : 45 233 141-9

Imputation budgétaire :

Millesime : 2018

Enveloppe :

Chapitre : 21

Fonction : Voirie

Nature : Investissement

Mode de passation et forme de marché :

Marché public passé en procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Maîtrise d'œuvre :

Direction des Routes - Territoire Sud-Ouest - Secteur opérationnel de Lalevade.

Représentée par : Monsieur le responsable de Territoire Sud-Ouest

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Madame le Maire du Cros de Géorand

Ordonnateur :

Madame le Maire du Cros de Géorand

Comptable public assignataire des paiements :

Madame la Trésorière de Coucouron

Article 1 : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....

agissant pour mon propre compte¹ ;
 agissant pour le compte de la société² :
.....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
 agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
 agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

Pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature DC1 du/...../.....

- après avoir pris connaissance du présent acte d'engagement et des pièces constitutives du marché public suivantes CCTP Bordereau de Prix Détail estimatif Autres :
- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de Travaux approuvé par arrêté du 08 septembre 2009.
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics.

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

Article 2 : Prix

L'évaluation de l'ensemble des prestations:

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :
.....

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint) :
 Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

Délai de validité de l'offre : 90 jours.

Article 3 : Délais d'exécution

Il est fixé une période de préparation de 2 jours à compter de la notification du marché.

Le délai d'exécution de la prestation est de 2 semaines.

Les travaux devront être terminés semaine 35.

Le délai d'exécution des prestations débute à compter :

de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de les commencer.

de la notification du marché.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Ouvert au nom de :
 pour les prestations suivantes :
 Domiciliation :
 Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
 IBAN :
 BIC :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Article 5 : Prix du marché

Caractéristiques des prix pratiqués :

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par :

des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix unitaires.

forfaitaires dont le libellé est donné dans l'état des prix forfaitaires

Le mois zéro est le Mois : *juin 2018*

Les prix sont fermes actualisables

Les prix sont révisables

Modalités de variation des prix fermes actualisables :

En application aux prix du marché d'un coefficient C_n donné par la ou les formules suivantes : $C_n = I(d-3)/I_0$

selon les dispositions suivantes :

- C_n : coefficient d'actualisation,

- I_0 : valeur de l'index de référence au mois zéro,

- d : mois de début d'exécution des prestations,

- $I(d-3)$: valeur de l'index de référence au mois « d » diminué de 3 mois (sous réserve que le mois « d » du début d'exécution des travaux soit postérieur au mois zéro augmenté de 3.

L(les) index de référence I , publiés au Moniteur des Travaux Publics ou au Ministère de l'Écologie du Développement durable, des Transports et du Logement :

Index TP08 appliqué à tous les prix sauf au Prix 1.8.

Index TP09 appliqué au Prix 1.8

Lorsqu'une actualisation a été effectuée provisoirement en utilisant un index antérieur à celui qui doit être appliqué; l'actualisation définitive, sur la base des valeurs finales de références, interviendra au plus tard trois mois après la publication de ces valeurs.

Article 6 : Modalités de règlement des comptes et présentation des demandes de paiement

Conformément à l'article 13 du C.C.A.G. TRAVAUX 2009.

Le calcul des décomptes et des acomptes sera effectué par un système de gestion informatique des marchés (de type MARCO) sur lequel le titulaire peut obtenir toutes les informations souhaitées auprès du représentant de la maîtrise d'œuvre.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur⁵ :

Un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées à l'article 2 du présent document.

- *Ouvert au nom de* :
- pour les prestations suivantes :
- Domiciliation :
- Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
- IBAN :
- BIC :

Article 7 : Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI

Article 8 - Pénalités pour retard

Concernant les pénalités journalières de retard, les stipulations de l'article 20.1 du CCAG TRAVAUX s'appliquent.

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
marché

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :